

# Violeur au-delà du périph', séducteur en deçà<sup>1</sup>

Najate Zouggar<sup>2</sup>

Dans le traitement médiatique du « *troussage de domestique* », les journalistes français ont, pour les moins personnellement affectés d'entre eux, voulu faire preuve de « retenue ». Ainsi, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a-t-il, dès le 17 mai, engagé les télévisions à ne pas diffuser d'images de l'accusé menotté, conformément à une présomption d'innocence médiatique dont ne jouissent que trop rarement les inculpés de banlieue. Selon donc que vous soyez un jeune Noir de cité ou un vieux politicien blanc, les jugements médiatiques vous rendront sans la moindre retenue odieux violeur ou – « avec retenue » – séducteur malheureux. Dans ce partage raciste des violences sexistes, il est également sous-entendu que seuls les hommes de la première catégorie détestent les femmes, de façon innée (chez ces gens-là) ou acquise (à cause de leur culture et de leur religion). Les hommes violents cultivés dans la culture dominante, à rebours, aiment les femmes – on dira souvent d'eux qu'ils les aiment mal, voire trop. Ainsi, la violence des élites sera-t-elle systématiquement justifiée dans la sphère des médias dominants.

Tandis que certains politiciens – et les médias qui les servent – rêvent de déchoir les premiers de leur nationalité, ils protègent les seconds du « puritanisme anglo-saxon » et du « système judiciaire américain », au fil de tribunes tou-

---

1. Article écrit en juin 2011.

2. Journaliste et traductrice.

tes en retenue ou de déclarations larmoyantes parce que leurs auteurs connaîtraient, eux, le *vrai* visage de DSK. Une flopée de psychologues et de psychiatres – utilisés pour innocenter l'accusé en suscitant la pitié du public plutôt que l'intelligence des faits – a été convoquée par les journalistes. On les trouve notamment dans les colonnes du *Monde* (« Les facteurs psychologiques de l'affaire DSK », 3 juin) et du *Figaro* (« Du FMI à la prison, la chute de DSK vue par les psychiatres », 17 mai). Le recours à cette expertise est révélateur d'une partialité car elle transforme, par un tour de force frappé du sceau de la scientificité, l'accusé potentiellement coupable en victime de sa propre pulsion – le pauvre. Autrement dit, si on l'écrit avec la retenue des médias dominants : DSK aurait été la victime de sa pulsion de séducteur invétéré. Ainsi, dans cette affaire, la prudence des journalistes, leur « volonté de comprendre » l'accusé – et jamais la plaignante – tout comme l'indulgence et la partialité, parfois clairement assumées, contrastent de façon remarquable avec leur propension à condamner les « bandes ethniques » et leurs spectaculaires « tournantes » dans les non moins spectaculaires « caves de cité ». La rigueur de la condamnation – à la fois morale et pénale – qui frappe les populations issues des quartiers populaires est ainsi proportionnelle au relâchement du jugement quand il s'agit d'évaluer et de punir les violences commises par des classes socialement et racialement privilégiées.

La femme de chambre du Sofitel, victime de la tentative de viol, est présentée comme « plaignante » dans la plupart des articles de presse – conformément aux prétentions journalistiques de neutralité, majoritaires dans le champ médiatique. Nafissatou Diallo est toutefois, dans le même temps, qualifiée d'« *accusatrice de Dominique Strauss-Kahn* » par la rédaction de *Paris-Match* (« Celle qui a fait tomber DSK », 17 mai), LCI et l'AFP (dépêche datée du 18 mai). Un article du *Monde* – mû par un curieux souci d'élucidation du crime sur des fondements ethnologiques – recycle cette appellation péjorative en s'intéressant à « *la vie guinéenne de l'accusatrice de Dominique Strauss-Kahn* ». Personne, en revanche,

ne s'intéressera à la vie américaine de l'accusé. Question de retenue – qui d'ailleurs ne s'applique pas à «la domestique» dans le communiqué susmentionné du CSA. La «femme de chambre», comme on l'a souvent nommée, n'existe qu'au prisme de l'accusation qu'elle a impudemment portée ou de son origine ethnique confuse – guinéenne ou sénégalaise, «africaine» en tout cas. Les raisons concrètes de son irruption dans le champ médiatique, en revanche, sont toujours euphémisées : la tentative de viol et le courage de réclamer justice. Tour à tour, on l'a dépeinte en «mystérieuse» intrigante, accusant un Dominique grivois mais pas méchant, ou en domestique pas drôle qui se victimise. Car il suffit aux éditocrates de voir une femme noire ou basanée réclamer justice pour aussitôt déplorer l'incorrigible propension des non-blancs à la «victimisation».

### **Bagatelles pour un viol : la défense médiatique de DSK**

Beaucoup de bruit pour rien ont estimé la plupart des journalistes hexagonaux et autres pseudo-analystes patentés de l'actualité. Aux *Matins de France Culture*, le 16 mai, Jean-François Kahn fait la déclaration suivante : « *Je suis certain, pratiquement certain qu'il n'y a pas eu une tentative violente de viol, je ne crois pas; je connais le personnage, je ne le pense pas. Qu'il y ait eu une imprudence, on peut le...* (rire, «gourmand» selon *Rue89*), *je ne sais pas comment dire, un troussage...* » Avant de pouffer comme un collégien, Alain-Gérard Slama observe : « *Il a appelé ça une erreur de jugement.* » C'est très amusant. Mais Jean-François Kahn, retenue oblige, reprend avec un ton très sérieux : « *Qu'il y ait eu un troussage euh... de domestique, je veux dire que ce n'est pas bien mais... voilà c'est une impression.* »

Pour le journaliste Jean-François Kahn, les faits dont DSK est accusé ont assurément moins d'importance que ses amitiés personnelles, ses croyances subjectives ou encore ce qu'il nomme en toute rigueur son «impression». Il se dessine, en creux de cette intervention radiophonique, un journalisme de révérence, sans enquêtes ni investigations précises, faible avec les forts et fort avec les faibles; en un

mot: impressionniste! Le viol présumé est plus particulièrement entouré de précautions langagières sexistes dont l'expression n'aurait pas été tolérée de la part d'un «jeune» de banlieue; mais on est sur France Culture et non pas dans la Cité du mâle: aux vieux virilistes pseudo-cultivés, tout est permis, même de minimiser la portée d'un acte criminel. D'ailleurs, Jean-François Kahn ne qualifie pas l'acte de «viol» ou de «tentative de viol» mais de «*tentative violente de viol*», comme s'il existait des tentatives non-violentes de viol. Après l'intervention d'Alain-Gérard Slama et son ricanelement complice, Jean-François Kahn laisse entendre qu'un viol de domestique ne saurait être assimilé à un crime. Il ne s'agit *que* d'une femme de chambre, après tout. Les classes populaires peuvent être rassurées: Jean-François Kahn et Dominique Strauss-Kahn sont tous les deux des hommes de gauche.

D'autres verbiages éditocratiques corroborent celui du fondateur de *Marianne*. Le philosophe botulien Bernard-Henri Lévy, dont les impressions sur le viol avaient déjà été révélées au grand public à l'occasion de sa mobilisation en faveur de Roman Polanski, remet le couvert dans son bloc-notes (16 mai) avec une anaphore ridicule: «*je ne sais pas*» qui veut exactement dire son contraire. La fausse modestie du botulien qui prétend tout savoir en disant qu'il ne sait rien participe de la retenue journalistique: «*Ce que je sais c'est que rien au monde n'autorise à ce qu'un homme soit ainsi jeté aux chiens.*» Le viol n'existe pas. Le travail de la justice est méprisable parce que rien n'autorise à ce qu'un homme riche puisse faire l'objet de poursuites même s'il est coupable d'agression sexuelle.

Même son de cloche chez l'ancien ministre de la justice Robert Badinter qui dénonce «*une mise à mort médiatique*» de Dominique Strauss-Kahn sur l'antenne de France Inter (17 mai) et décrit très sensiblement un «*homme mal rasé, le visage défait, exhibé*»; autrement dit, aux abois mais dont la défense est paradoxalement assurée par les meilleurs avocats du monde puisqu'il peut, même avec le visage défait, encore se les payer. À rebours de ce pathos aussi excessif

qu'injustifié, le silence d'Élisabeth Badinter – prompt à dénoncer les tendances sexistes de la musulmanerie – est assourdissant: le viol d'une pauvre domestique noire ne suscitant pas la moindre indignation chez la présidente – féministe à ses heures – du conseil de surveillance du groupe Publicis. Nulle lettre ouverte à Dominique Strauss-Kahn dans les journaux. Autrement dit, un tissu couvrant mais librement choisi (hidjab ou « foulard islamique »): très scandaleux; une tentative de viol: pas très scandaleux.

« *Pauvre DSK!* » ironise Isabelle Germain dans la section « Comment is Free » (17 mai) du quotidien britannique *The Guardian*. Un article de Nick Cohen pour le *Spectator*, intitulé « Le viol et les élites françaises » (18 mai), dénonce encore plus fermement la mauvaise foi du philosophe botulien et, par extension, de ses amis. Nick Cohen écrit de lui: « *Il n'a pas la moindre commisération pour la victime présumée, une pauvre immigrée d'Afrique qui selon le New York Times a dû être hospitalisée après l'agression présumée.* » Le journaliste britannique qualifie le verbiage botulien de « *péroration hypocrite* », tournant en dérision son usage de l'hyperbole, le caractère partial de son commentaire et son indignation à géométrie variable: BHL « *ne peut pas défendre le droit des femmes uniquement à Téhéran et Riyad* ».

### **Violeur : vérité au-delà du périph', séducteur en deçà**

De la même façon que la race, la classe et l'appartenance à un certain contexte géopolitique de la victime semblent conditionner la possibilité de sa défense dans les médias dominants: il n'y a de violeurs que dans les « caves de cité », c'est-à-dire dans les quartiers populaires. La violence machiste n'existe pas en deçà des banlieues. Les journalistes d'Arte n'ont ainsi mené aucune enquête au FMI où la consigne en vigueur était pourtant de « *ne jamais laisser DSK seul avec une femme dans son bureau* » (*Le Nouvel Observateur*, 19 mai). Ici pas de fixeurs, ni d'investigation: de la retenue! « *Séducteur jusqu'à l'inconscience* » pour *Le Parisien* (16 mai), « *libertin* », « *dragueur* », « *entrepreneur* », « *séducteur lourd* » pour Alain Finkielkraut à l'antenne de

RMC, « *mais pas un violeur* ». Pendant que les sophistes ratiocinent, la définition du viol ne se dissout pas dans un essaim d'atténuations douteuses et l'enquête matérielle heureusement progresse. D'après le site de la chaîne de télévision NBC New York (24 mai), les analyses d'ADN confirmeraient que c'est bien le sperme du « *séducteur lourd* » qui se retrouve sur le chemisier de la victime.

Alain Finkielkraut ne ménage pas sa défense: ce qu'il qualifie d'« *horreur tragique* », ce n'est pas le crime dénoncé sans pitié lorsqu'il est le fait des classes populaires, mais la possibilité même que les élites puissent faire l'objet d'une accusation. Lorsqu'il dit « *sa vie a basculé dans le cauchemar* », il ne fait pas référence à la vie de la femme qui aurait subi l'agression; la gravité de l'acte est fortement minimisée puisque le viol éventuel n'est qualifié que de « *bêtise* » et d'« *égarement* ». Comme Jean-François Kahn avait des « impressions », Alain Finkielkraut a des « sentiments ». Or, les auditeurs de RMC, comme ceux probablement de France Culture, veulent comprendre les faits et non explorer les petites intériorités bourgeoises, fallacieuses et profondément ennuyeuses de l'un ou de l'autre de ces journalistes. Contrairement à Jean-François Kahn, qui ne cache pas sa relation d'amitié à DSK, la connivence d'Alain Finkielkraut se dessine plus subtilement. Il prend soin de préciser qu'il ne fréquente pas les riyads de Marrakech et souligne ses désaccords politiques avec le patron du FMI. Néanmoins, il éprouve de la « *compassion* » pour le prévenu: une connivence de classe se dessine clairement – c'est « la chute » d'un membre de l'élite à laquelle il s'identifie qui le touche. Cette disgrâce l'émeut plus que les souffrances d'une domestique qui porte le triple stigmate d'être une pauvre femme noire.

Alain Finkielkraut – comme l'ensemble de la défense médiatique qui entoure DSK de sa réserve et sa sollicitude – invoque la « *présomption d'innocence* » là où pour d'autres il inciterait à « la tolérance zéro ».

Dans l'affaire du RER D, lorsqu'une jeune femme non juive avait prétendu en 2004 faire l'objet d'une agression antisémite menée par d'affreux banlieusards arabes et noirs, ni Alain

Finkelkraut ni DSK lui-même n'avaient jugé bon de défendre la présomption d'innocence des accusés. L'empressement des élites politiques (et des journalistes à leur service) à faire le procès médiatique de la jeunesse des banlieues, des pauvres, des Arabes, des Noirs, des musulmans, contraste avec la retenue et la suspension du jugement exigées dans le cadre de l'« affaire DSK ». À l'antenne de France 2, au mépris de toute présomption d'innocence des inculpés fictifs, Dominique Strauss-Kahn avait alors livré ce commentaire: « *Si c'est un coup monté, évidemment ce serait criticable en tant que coup monté, mais ça ne changerait rien au fait que c'est la dixième ou vingtième agression de ce genre.* » Pour être valide et pertinent, ce jugement devrait pouvoir s'appliquer à sa propre affaire.

Mais ce jugement-là – comme les autres jugements médiatiques relatifs aux crimes sexuels – ne résiste pas au relativisme moral des classes dominantes qui modulent leur compassion et leur sens prétendument universel de la justice en fonction de la classe et de l'appartenance religieuse et raciale des individus impliqués. Ainsi s'affiche une volonté de préserver la famille de DSK inversement proportionnelle à la mise en scène de la famille « africaine » de Nafissatou Diallo.

### **Plongée exotique dans la « communauté de celle qui accuse DSK »**

La victime et sa famille font l'objet d'une visibilisation excessive qui contraste, une nouvelle fois, avec la « retenue », la « décence », le « respect » qui entourent celle de l'accusé. La sphère médiatique scrute le milieu de l'« accusatrice ». Le JDD (22 mai) propose ainsi « *une plongée dans la communauté qui accuse DSK* ». Aucune semblable immersion dans la communauté de l'autre partie ne sera proposée aux lecteurs. L'introduction de cet article signé Marie-Christine Tabet ressemble de façon presque assumée à une carte postale coloniale – dont elle a, diront les nostalgiques, le charme suranné: « *Le port de tête est altier. Les cheveux bruns élégamment coiffés ont été lissés et crantés sur les*

côtés. *Le portrait évoque un cliché des années 1950 aux couleurs retouchées. Cette jolie Africaine aux allures de princesse est la femme la plus recherchée de la planète.*» Le texte trace ensuite le parcours de Nafissatou Diallo, non sans multiplier les ellipses qui accentuent la dramaturgie obscène du récit. «*C'est une femme peule et musulmane*», nous apprend la journaliste ou, évoquant la rencontre avec la sœur de la victime, «*c'est son mari qui sert d'intermédiaire*». Enfin, l'article se clôt par le constat des difficultés auxquelles sera confrontée la victime, notamment «*l'avidité des médias*» mais «*surtout le regard implacable de sa communauté*». Comme si son milieu d'origine ne pouvait pas, tout au contraire, lui apporter un soutien : dans l'imaginaire post-colonial, certaines communautés ne peuvent être que préjudiciable à leurs membres, surtout féminins. Dans le même genre de petits reportages évocateurs de *Tintin au Congo*, on trouve celui du *Figaro* (24 mai) intitulé : «*Tchiakoullé en Guinée, village de l'accusatrice de DSK*» – et toujours nulle trace d'un papier anthropologique tel que : «*Neuilly-sur-Seine en France, village de celui qui aurait violé Nafissatou Diallo*».

Dans une tribune (datée du 8 juin) qui ressemble à la dissertation ratée d'une étudiante en lettres, une journaliste de *Marianne* souligne le caractère allégorique du procès, la «*fièvre allégorique*», l'«*allégorisation*»... Rien n'est moins vrai : ce procès n'est pas l'affaire d'une «*allégorie innocente*» contre une «*allégorie coupable*», comme elle le prétend dans les termes incompréhensibles de son raisonnement fumeux. C'est le procès réel d'un homme accusé d'une agression sexuelle réelle. Mais la journaliste des figures de style pêche par idéalisme : de la lutte des classes, écrit-elle encore, «*on peut faire un slogan, un livre, une philosophie*». Seuls les journalistes des médias dominants se bercent encore de l'illusion qu'ils font ce qu'ils veulent de la lutte des classes, que c'est une idée philosophique démodée et qu'en somme, la réalité et les phénomènes sociaux dépendent de la perception qu'ils en ont. C'est toute l'immodestie des taupes néolibérales : malvoyantes et stupides, mais sûres de leur lucidité et de leur intelligence, promptes à surimposer leurs



représentations subjectives à un réel qu'elles ne font jamais l'effort d'examiner.

Nafissatou Diallo est noire mais au lieu de traiter ce paramètre conformément à la réalité de la condition minoritaire des Noirs dans une société blanche, les journalistes français ont au mieux exotisé cette donnée, au pire ils l'ont dissoute dans une critique allégorisante de l'allégorie. Angela Davis a souligné dans son livre *Women, Race & Class*, la réalité sociale suivante qui n'a rien d'une idée abstraite: « *Aux États-Unis et dans les autres pays capitalistes, les lois sur le viol ont été édifiées à l'origine pour protéger les hommes des classes supérieures, dont les filles et les femmes pouvaient être agressées. Ce qui pouvait arriver aux femmes des classes populaires n'a que rarement inquiété les tribunaux; par conséquent, il est à souligner que très peu d'hommes ont été poursuivis pour les violences sexuelles qu'ils avaient infligées à ces femmes. [...] L'un des traits saillants du racisme est d'avoir toujours posé que les hommes blancs – et tout particulièrement ceux qui possèdent le pouvoir économique – ont un droit d'accès incontestable aux corps des femmes noires*<sup>3</sup>. »

Au final, la défense médiatique de DSK – qui n'est que le reflet de la base matérielle où elle s'enracine – refuse d'admettre la réalité de l'intersection entre sexisme et racisme. Cet aveuglement volontaire sur les privilèges de race et de classe n'a rien de surprenant: en reconnaître l'existence mettrait en péril les profits matériels et symboliques dérivant d'une injustice sociale qui n'a rien d'allégorique. Le relativisme moral – consubstantiel à la négation des enjeux de classe et race – pourrait bien être fatal à la société qui le met impunément en œuvre, comme l'a souligné Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme*: « *Chaque fois qu'il y a eu au Vietnam une tête coupée et un œil crevé et qu'en France on accepte, une fillette violée et qu'en France on accepte, un Malgache supplicié et qu'en France on accepte, il y a un acquis de la civilisation qui pèse de son poids mort,*

---

3. Angela Davis, *Women, Race and Class*, New York, Vintage, 1983.

*une régression universelle qui s'opère, une gangrène qui s'installe.»*

L'expression de «*troussage de domestique*», ainsi que la réserve ou les ricanements grivois visant à minimiser le viol d'une femme de chambre noire, marquent un nouvel assentiment de la France à la mythologie humaniste où n'existeraient ni race ni classe mais où, par la voix de ses médias dominants, les intérêts de race et de classe sont toujours bien gardés.